



## COMPTE-RENDU DU CTSD DU 14 JANVIER 2020

### Bilan de la rentrée 2019 dans le 1<sup>er</sup> degré

#### 1. Objectifs et moyens à la rentrée 2019 :

- Baisse démographique nettement supérieure aux prévisions : prévision 215 élèves. Constat : 889 élèves
- Toutes classes concernées ont été dédoublées. (16 écoles)

**SNUDI-FO : Comment allez-vous vous y prendre pour dédoubler les classes de GS en éducation prioritaire alors que vous ne disposez d'aucun poste supplémentaire ? Ce sera forcément au détriment des classes hors REP et REP+. Nous le déplorons fortement !**

Aucune réponse de la DASEN !

#### 2. Réseau des écoles :

- 514 communes, 777 écoles dans le Bas-Rhin (soit 22 écoles fermées entre 2018 et 2019)
- +37 emplois (surtout Education prioritaire) seulement 3 hors dédoublement
- 78 communes sur 514 n'ont pas d'école (15.2%)
- 116 RPI dont 30 concentrés. Ils regroupent 237 écoles (30.5% des 777 écoles)

#### 3. Etude des données :

- -487 élèves en préélémentaire (37 748 en 2018 ; 37 261 en 2019)
- - 472 élèves en élémentaire (62 567 en 2018 ; 62 095 en 2019)
- + 70 élèves en ASH (922 en 2018 ; 992 en 2019)

**SNUDI-FO : Les 12 402 CP en 2018 deviennent 12 279 CE1 en 2019. (-123 élèves) et on observe le même phénomène du CE1 au CE2, du CE2 au CM1, ... La baisse démographique annoncée n'est-elle pas due à la fuite des élèves vers le privé ?**

DASEN : Ce ne sont que des suppositions, nous n'avons pas d'outils statistiques. Nous sommes étonnés par ce flux d'entrants et de sortants dans le département. Il y a une évaporation mais pas forcément des départs.

**SNUDI-FO : Etes-vous en mesure de nous donner les effectifs dans le privé ?**

DASEN : Nous n'avons pas de travail de pointage des effectifs du privé. Avec l'instruction obligatoire dès 3 ans, nous avons plus de scolarisation à domicile à suivre mais ce n'est pas sûr qu'on aurait eu ces élèves en maternelle.

**SNUDI-FO : Pouvez-vous nous communiquer les chiffres de l'instruction à domicile ?**

DASEN : Les parents envoient la demande conjointement à la mairie et à l'Inspection Départementale. La mairie vérifie si la situation administrative de la famille permet l'instruction à domicile et l'Education Nationale envoie un IEN pour évaluer l'instruction.

**SNUDI-FO : nous déplorons que les directeurs ne soient pas mis au courant des élèves qui, finalement, ne rejoignent pas leur école de secteur. Cela leur éviterait une perte considérable de temps à glaner des informations alors qu'une cellule de l'IA a les informations. Pourquoi ne pas mettre les directeurs dans la boucle de ces informations importantes ?**

DASEN : le protocole ne le prévoit pas.

**A noter** : Il y a seulement 10 places d'ULIS prévues par an dans les prochaines années alors qu'on voit une augmentation accrue des élèves en ULIS. L'administration indique qu'elle adaptera ses chiffres en fonction des besoins.

**SNUDI-FO : Vous annoncez une moyenne de 21.76 élèves par classe en élémentaire dans le Bas-Rhin mais nous considérons que ces chiffres sont faussés par les dédoublements CP et CE1 dans les REP et REP+ qui ont des moyennes à 12 élèves. Pourrait-on avoir les effectifs des classes élémentaires et préélémentaires HORS dédoublement CP/CE1 de l'éducation prioritaire ?**

DASEN : Non. Nous n'avons pas l'intention de diffuser les chiffres hors dédoublement CP/CE1. D'ailleurs, nous affirmons que les chiffres dans le rural baissent d'années en années.

**SNUDI-FO : Nous contestons cette affirmation ! Les collègues sur le terrain, dans le rural ont des conditions d'enseignement de plus en plus complexes avec des effectifs de plus en plus chargés ! Nous sommes loin des 21.76 élèves par classe. FO déplore ces disparités !**

De plus, avait-on besoin d'abaisser l'âge de scolarisation obligatoire à 3 ans puisque 94.89% des 3 ans, 97.27% des 4 ans et 98.43% des 5 ans étaient déjà scolarisés. Constat : la loi n'a rien apporté !

Une preuve de plus que, sous couvert de la loi Debré, l'objectif de cet abaissement était bien de faire un énorme cadeau financier au privé !

Pas de réponse de la DASEN.

4. Mesures de carte scolaire :

+ 37 postes en 2019

**Dotation totale d'emplois à la rentrée 2019** : 5419.07 postes

- 1472 postes en préélémentaire
- 2924 postes en élémentaire
  - Dont 126.3 CP dédoublés en RPE/REP+
  - Dont 128 CE1 dédoublés en RPE/REP+
  - Dont 4 PMQC (Plus de Maîtres Que de Classes)
- 289.5 postes destinés aux besoins éducatifs particuliers

Dont 126 ULIS

Dont 28.55 UPE2A

Dont 84.75 RASED

- 16.76 postes destinés à la formation des enseignants
- 452.23 postes destinés au remplacement
- 244.78 postes destinés à l'encadrement pédagogique
  - Dont 67 CPC
  - Dont 172.78 décharges de directeurs
- 19 postes destinés aux personnels en situation diverses :
  - 5 Postes adaptés de courte durée
  - 9 Postes adaptés de longue durée
  - 4 PE ayant des fonctions administratives exceptionnelles
  - 1 PE mis à dispo de la MGEN

5. Mesures diverses :

**Fusions : Le SNUDI FO conformément à ses mandats continue de s'opposer aux fusions d'écoles, qui ne constituent qu'une étape dans la mise en œuvre des réformes gouvernementales visant à créer des établissements autonomes dans le premier degré.**

**Les regroupements et fusions d'écoles font l'objet de la première préconisation du rapport REISS, dont l'objectif est de lancer l'expérimentation des E2P, nouvel avatar des EPEP, qui ne constituent eux-mêmes qu'une étape dans la mise en place de « l'école du socle commun » qui fondrait les écoles élémentaires et maternelles et les collèges en une seule structure administrative (le dispositif ECLAIR - Ecole Collège et Lycée pour l'Ambition, l'Innovation et la Réussite - dans les zones d'éducation prioritaire en constitue le prélude).**

**Le SNUDI FO défend les statuts particuliers, et les missions qui y sont attachées. Il est donc opposé à la notion de contrats d'objectifs, qui constitueraient la base du fonctionnement des futures « écoles du socle commun », si celles-ci devaient voir le jour. La fusion de structures permet de « lisser » les effectifs et donc d'économiser des postes mais c'est aussi, très clairement, l'avenir de l'école maternelle qui est en jeu.**

**RPI :**

**SNUDI-FO : Nous avons fait une remarque concernant les directions uniques de RPI lors du CTSD de préparation de la rentrée 2019. A ce jour, nous n'avons obtenu aucune réponse.**

**D'année en année, certains RPI fonctionnent avec une seule direction. Comment se sont prises ces décisions qui, pour notre organisation, est une opération de carte scolaire ? Comment s'opèrent ces modifications et selon quels critères légaux ? Nous ne les avons jamais discutées en comité technique.**

**Nous avons demandé de lister l'intégralité de ces directions uniques. Quand cela sera-t-il réalisé ?**

**DASEN : Nous vous enverrons une réponse dans la semaine.**

**14 postes de RASED non pourvus** : leur nombre est réduit à peau de chagrin. **Le SNUDI-FO le déplore fortement.**

#### 6. Enseignement bilingue :

On observe une augmentation des effectifs à la rentrée 2019 (+691 élèves) qui résulte de la montée en charge du bilingue et de l'ouverture de 6 nouveaux pôles (7 classes) à :

Bischheim St Laurent, Brumath Cigognes, Haguenau Bellevue, Sélestat Froebel, Strasbourg Sturm, Strasbourg Vauban.

A la rentrée 2019, **26.13 élèves** en moyenne en préélémentaire et **22.49** en élémentaire.

#### Ressources humaines :

Années scolaires		2017/2018	2018/2019	2019/2020	
Nombre de classes et sections		597	627	668	
ETP nécessaires		298,5	313,5	334	
ETP (Equivalents temps plein)	Enseignants titulaires	254	278	295	
	PE stagiaires	13	12	7,5	
	Enseignants allemands en échange	7,5	7	4	
	Contractuels Education Nationale	<i>Contractuels intégrés</i>	7,5	16,5**	<b>27,5</b>
	<i>Contingent Interv ext.</i>	6,5	0	0	
Contractuels Fonds de concours		10	0	0	

**SNUDI-FO :** Le recours aux contractuels est en hausse claire. L'administration nous explique que c'est à cause de professeurs des écoles ayant eu le concours en juillet 2019 qui démissionnent pendant l'été. FO déplore que bien que ces personnels soient titulaires et donc comptés dans l'enveloppe budgétaire de l'administration, leur remplacement est assuré par des contractuels !

**S'il existe des besoins en personnels, pourquoi ne pas débloquer la liste complémentaire du concours ?**

**DASEN :** Ce n'est pas la politique décidée nationalement. Ces 27.5 ETP (équivalents temps plein) sont tous employés dans le bilingue.

**SNUDI-FO :** nous trouvons scandaleux que vous préfériez embaucher des contractuels, personnels non formés et précaires plutôt que des fonctionnaires.

#### ASH

**SNUDI-FO :** L'ensemble des AESH 1<sup>er</sup> degré ont bénéficié d'une demi-journée ou une journée de formation. A notre connaissance, ce n'est pas vrai.

**Qui peut croire, au regard de la difficulté du métier, que ce temps est suffisant !**

**La DASEN annonce que la circonscription ASH accompagne ces AESH. Pour notre organisation, nous constatons que nous ramassons ces personnels à la petite cuillère tous les jours. Ils ne sont que très peu informés de leurs droits notamment quand se posent les premiers arrêts maladie et le système des indemnités journalières.**

**Il y a un vrai travail en urgence à prévoir pour prévenir tous ces personnels précaires de situations difficiles dans lesquelles ils peuvent très vite se retrouver.**

**Aujourd'hui, la seule aide qu'ils peuvent trouver en terme de fonctionnement du service, ce sont les organisations syndicales !**

DASEN : A la rentrée, ont été ouverts 2 dispositifs d'autorégulation (Ecole Guynemer 1 à Strasbourg et Collège Leclerc à Schiltigheim). C'est un nouveau parcours au sein de classes ordinaires pour des élèves avec troubles du spectre autistique (TSA) pour une inclusion sans rupture de continuité en partenariat avec le secteur médico-social.

L'autorégulation est la capacité d'un enfant à se mettre par lui-même dans un état de calme et d'éveil... Le but est de rendre l'enfant autonome... blablabla...

**SNUDI-FO : Cela est déjà compliqué pour un élève dit « ordinaire » et on voudrait nous faire croire qu'en créant simplement ce dispositif, cela serait possible pour des élèves atteints de troubles autistiques sans aucune intervention de l'adulte ?! Quelle mascarade !**

**Où est l'amélioration des conditions de travail pour les enseignants ?! Il s'agit là d'un protocole expérimental qui ne vise à long terme qu'à la disparition des AESH dans les établissements, laissant les enseignants seuls face à leurs difficultés et aggravant à nouveau considérablement leurs conditions de travail ! Sans parler des conditions d'accueil des autres élèves dans ces classes. L'enseignement s'en trouvera fort dégradé pour ces élèves dits « ordinaires ».**

DASEN : 4 professionnels pédagogiques et éducatifs interviennent au sein d'une école pour soutenir l'équipe dans l'accueil de ces élèves. Ils sont en classe ordinaire la plupart du temps et peuvent rejoindre la classe d'autorégulation selon leurs besoins (temps définis à l'avance ou en fonction des besoins émotionnels). Un enseignant supplémentaire est nommé.

Tous les professionnels sont formés pour leur accompagnement (PE, AESH, équipe périscolaire, chauffeurs, ...) dans un dispositif de formation d'équipe.

Ce protocole apporterait :

- un sentiment d'auto-efficacité des équipes enseignantes (Comment ???)
- une capacité avérée à répondre à l'hétérogénéité des besoins (Comment ???)
- la capacité pour les enseignants non spécialisés d'adapter ou de modifier leurs gestes professionnels (Comment ???)

- partenariat avec des experts pour disposer d'un éventail de solutions...
- une scolarisation en classe ordinaire SANS LA COMPENSATION PAR UN AESH !!!
- la formation et l'accompagnement : 40 journées de supervision par an.

#### **Les AESH :**

**SNUDI-FO : A l'heure actuelle, combien d'élèves ayant une notification pour un AESH sont encore en attente de l'accompagnement dû ?**

DASEN : Il y a encore 300 élèves en attente.

Ils seront recrutés pour des contrats de 3 ans renouvelables 1 fois avant CDIisation.

- Le temps de service des AESH passe de 36 à 41 semaines et inclut :
  - L'accompagnement du ou des élèves
  - Les activités préparatoires connexes pendant ou **hors** temps scolaire
  - Les réunions et formations suivies pendant et **hors** temps scolaire (**formations les mercredis ou vacances scolaires ; plateforme de formation à distance**)
  - L'accompagnement des élèves lors des dispositifs **école ouverte et stages de réussite** si l'enfant est concerné (fin août)

#### **Les PIAL :**

**SNUDI-FO : Ces PIAL ont été mis en place au moment où 10 900 postes d'AESH ont été créés, mais 20 000 contrats d'AVS ont été supprimés, soit des milliers de personnels précaires mis au chômage et des milliers d'heures en moins pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap.**

**Notre organisation demeure particulièrement opposée à la mutualisation des moyens car, dans ce cas, ils organisent la diminution de l'aide aux élèves en situation de handicap.**

**Avec les PIAL, on demande aux personnels de participer à la diminution de l'aide aux élèves en situation de handicap. Il s'agit de confier la gestion des AESH et CUI-PEC au niveau des circonscriptions ou de réseaux d'écoles.**

**C'est à ce niveau-là que les affectations, les emplois du temps des AESH ou des CUI-PEC sont gérées, dans une logique de mutualisation.**

**Il s'agit de réduire drastiquement le nombre d'heures d'accompagnement dévolues précisément par la MDA aux élèves en situation de handicap et d'organiser cette diminution des moyens d'accompagnement par les directeurs d'école et les adjoints.**

**L'objectif est bien que toute réglementation dans les notifications soit cassée, au profit d'une mutualisation visant à faire des économies sur le dos des personnels enseignants, AESH ou PEC-CUI et des élèves en situation de handicap.**

**Et vous annoncez que vous allez poursuivre dans cette voie ? Le SNUDI-FO le déplore fortement.**

**7 PIAL renforcés avec appui du secteur médico-social :**

- 1) BISCHHEIM Ecoles et collège Secteur Lamartine
- 2) STRASBOURG Ecoles et collège secteur Lezay Marnésia
- 3) BISCHWILLER-OBERHOFFEN Certaines EE et EM
- 4) STRASBOURG Ecoles et collège secteur Truffaut
- 5) SELESTAT EE et EM de la COMCOM
- 6) HAGUENAU Toutes les écoles EE et EM d'Haguenau
- 7) STRASBOURG Certaines EE et EM circonscription 3 et 7 (dans le secteur Jean Mc

**20 PIAL à la rentrée 2019/2020 avec mise en place progressive durant le 1<sup>er</sup> trimestre:**

- 1) SELTZ Collège Charles De Gaulle
- 2) ERSTEIN Collège Romain Rolland
- 3) STRASBOURG Collège Stockfeld
- 4) STRASBOURG Collège Solignac
- 5) STRASBOURG Collège Hans Arp
- 6) BRUMATH Collège
- 7) BOUXWILLER Collège du Bastberg
- 8) LA BROQUE Collège Frison-Roche
- 9) WASSELONNE Collège Marcel Pagnol
- 10) SARRE UNION Collège Pierre Claude
- 11) SAVERNE Collège Les Sources
- 12) SELESTAT Collège Jean Mentel
- 13) WISSEMBOURG Collège Otfried
- 14) STRASBOURG Lycée pro OBERLIN
- 15) SAVERNE Lycée pro Jules Verne
- 16) INGWILLER EE et EM